



# L'EPP pour les sages-femmes

Véronique Tessier

CNSF

# Généralités : objectifs

## Formation continue :

- Entretien et développer les compétences acquises en formation initiale et d'en acquérir de nouvelles...
- Entretien la performance professionnelle...
- L'EPP représente la mesure de la performance.

# Généralités : les enjeux

## Pour le système de santé

- Améliorer la qualité et la sécurité des soins
- Égalité de l'accès aux soins sur le territoire

## Pour les professionnels

- Valider leurs compétences
- Renforcer la confiance que le système a en eux
- Situer les SF dans le développement des EPP
- Envisager des pistes pour des modalités de validation pour les SF...

# I - Méthodologie des EPP

Une pratique susceptible d'amélioration

Reposant sur une analyse de la réalité professionnelle

En référence à des « recommandations »

Des outils validés (HAS, OA)

Des objectifs, des actions d'améliorations, un suivi

Une « accréditation » des professionnels

# Modalités des EPP

Action individuelle ou collective

Mode d'exercice déterminant

salariées des <b>PSPH</b>	839	5,4%
salariées de l'hospitalisation <b>privée</b>	2 248	14,4%
des hôpitaux <b>publics</b>	9 549	<b>61,2%</b>
<b>territoriales</b> (P.M.I.)	783	5%
<b>libérales</b>	1 624	10,4%
<b>polyactives</b>	401	2,6%
<b>diverses</b>	152	1%
TOTAL	15 596	

# L'exercice libéral

- EPP peut être individuelle
- Intérêt à :
  - L'insertion dans les réseaux de proximité
  - Groupement de SF
- Un appui méthodo par les réseaux régionaux ?
  - Réseaux peuvent-ils être des OA ?
- Des groupements ou association de SF libérales (et d'autres modes d'exercice) comme support d'action d'EPP

# L'exercice en équipe

- Action doit être collective,
- Participation de chacun(e) peu ou prou
- Validation individuelle
- Insertion dans le dispositif de la certification
  - Activité « obstétrique » individualisée : réf. 42 (ex 46)
  - CME impliquée (dont SF)
- Processus de soins impliquant plusieurs professions
  - Exemple épisiotomie

*Participation des sages-femmes aux actions d'EPP au sein des établissements doit être systématique et systématiquement recherchée pour chacune.*

# les RPC :

## des thèmes possibles d'EPP :

### Avant tout, amélioration possible +++

- Suivi et orientation des femmes enceintes en fonction des situations à risque identifiées 30/7/2007
- L'expression abdominale durant la 2e phase de l'accouchement 19/4/2007
- Préparation à la naissance et à la parentalité 1/11/2005
- Comment mieux informer les femmes enceintes ? 2/5/2005
- Stratégies de choix des méthodes contraceptives chez la femme 1/12/2004
- Grossesse et tabac 30/11/2004
- Hémorragies du post-partum immédiat 1/11/2004
- Sortie précoce après accouchement – Conditions pour proposer un retour précoce à domicile 1/5/2004
- Episiotomie (2005)
- Tenue et évaluation du partogramme (2000)

Parfois outils d'audits existent



# Les spécialités à risque (ou pas)

- L'échographie obstétricale (spécialités à risque)
  - Gestion/ prévention des risques
  - SF peu nombreuses à être concernées
  - Regroupement de « pairs » : avec les autres échographistes de l'obstétrique pour gestion de l'accréditation ?
- Spécialités +/- partagées avec d'autres prof. Santé :

DAN, PMA, Planning familial, conseil génétique, expertise médico-légale, rééducation périnéale...

Diplômes, contrôle de l'accès, agrément limité dans le temps,  
Compétences partagées avec d'autres prof. santé

**Pourquoi pas une accréditation ?**

# II - Validation des EPP

## où en sont les sages-femmes ?

- Formation continue et EPP obligatoire pour ts les prof. de santé,
- mais pas de dispositif réglementaire hormis pour les médecins
- Les sages-femmes
- Le référentiel métier défini :
  - Informer sur les valeurs, les situations-clés avec objectifs de valorisation le niveau de compétences
  - Orienter le cursus de formation initiale ou continue
  - Donner les critères validant la compétence prof., le partage des compétences dans un but de qualité et sécurité des soins
- Les critères d'une formation continue SF en cours de définition

# Les situations types du référentiel métier SF

Conduire une consultation prénatale	RPC
Organiser et animer une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité ( <i>dont le EPI</i> )	RPC
Assurer une consultation d'urgence pour douleurs abdominales au cours du 3 <sup>ème</sup> trimestre	
Diagnostiquer et suivre le travail, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites (pour une grossesse à terme a priori normale)	RPC à venir
Diagnostiquer et prendre en charge l'hémorragie de la délivrance (quelque soit le lieu et au-delà du post-partum immédiat)	RPC
Assurer un suivi mère-enfant dans les suites de couches jusqu'à la visite post-natale	RPC
Réaliser une consultation de contraception en post-partum et post-abortum	RPC
Réaliser une réanimation néo-natale	Protocole

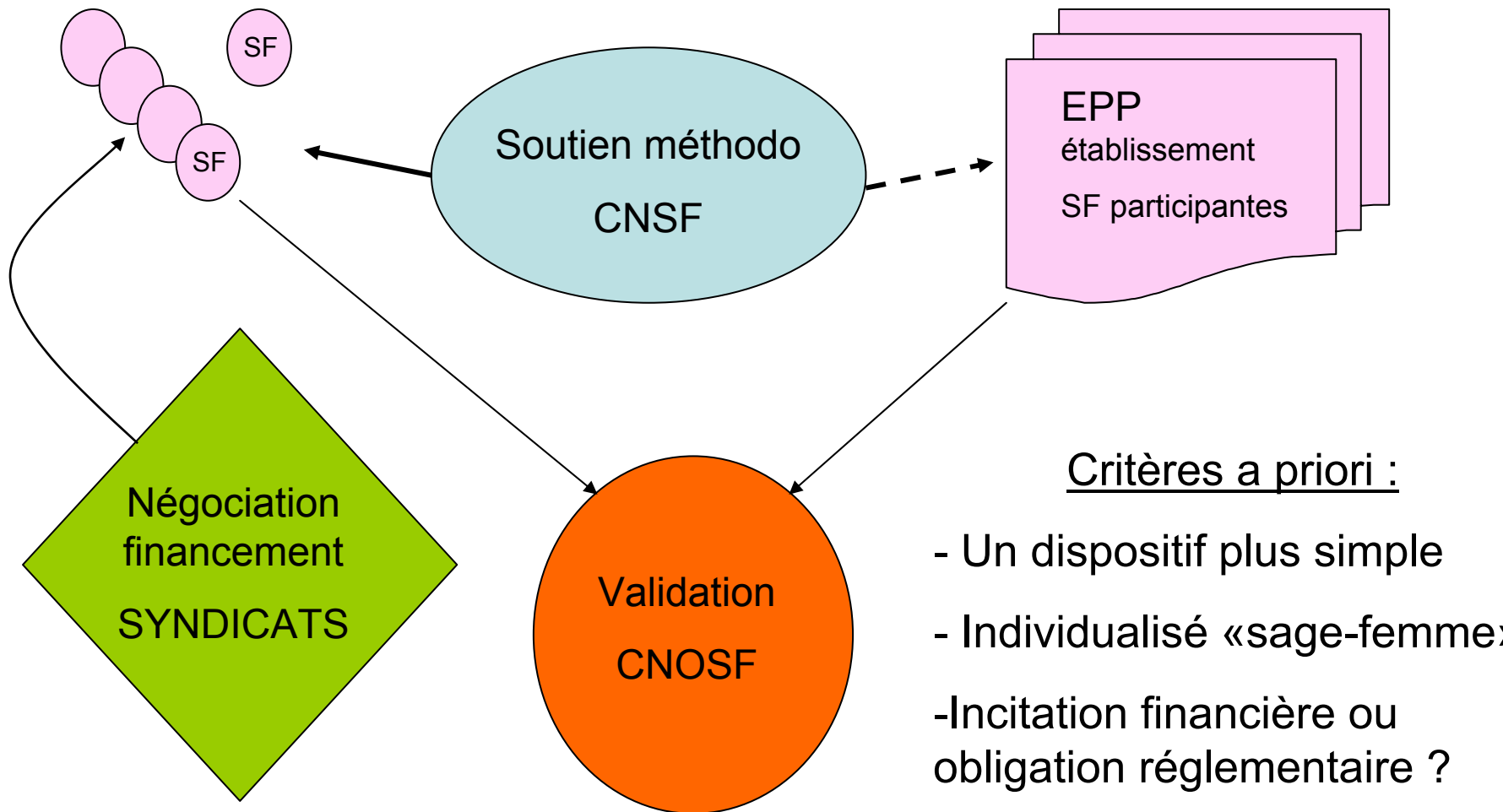
# Bénéfices pour les sages-femmes

- Clarifier le référentiel métier et les critères de validation des formations continues.
- Décloisonner les exercices isolés et entre types d'exercice et partager les expériences.
- Situer ses pratiques par rapport aux autres et améliorer la cohérence du suivi.
- Valoriser les pratiques des sages-femmes (construction d'un savoir et d'une connaissance structurée).

# Difficultés et craintes

- Le manque de savoir-faire
- L'animation et la régulation du groupe de travail (horaires privé-public,...)
- La confidentialité des dossiers
- La crainte d'un jugement, d'un manque de respect, de tensions, d'un manque de remise en cause...
- Le risque de « monter une usine à gaz »

# Quel dispositif pour les SF ?



# Propositions de stratégie « EPP » pour les SF

## • Aux sages-femmes :

- Participer au EPP au sein des établissements ou monter des actions en groupe de professionnels
- Acquérir la méthodologie des EPP

## • Pour le CNSF :

- Promouvoir et accompagner les actions d'EPP localement auprès des sages-femmes
- Elaborer des outils d'EPP sur des pratiques SF

## • Pour la profession :

- Elaborer et s'insérer dans le dispositif EPP